

PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL – OFFRE DE SERVICE

Tableau des prestations applicable au 1 ^{er} janvier 2023 Délibération DE-0026-2022 du 31 mai 2022				
Socle des prestations				
Prestations	Collectivités et établissements affiliés jusqu'à 10 agents	Collectivités et établissements affiliés de 11 agents et plus	Collectivités et établissements non affiliés	Etat et autres organismes publics
Surveillance médicale : visites d'information et de prévention, surveillance médicale particulière (SMP), visites à la demande, examens médicaux complémentaires	X	X	X	X
Visites d'information et de prévention agents saisonniers	Forfait agent			
Action en milieu de travail (1/3 temps): visites de locaux, conseils et actions de sensibilisation, participation du médecin aux CST et FSSSCT...	X	X	X	X
Elaboration des fiches de risques professionnels, rapport annuel d'activité du médecin	X	X	X	X
Etudes de poste individuelles et collectives	X	X	X	X
Etudes ergonomiques	X	Prestation complémentaire		

Prestations	Collectivités et établissements affiliés jusqu'à 10 agents	Collectivités et établissements affiliés de 11 agents et plus	Collectivités et établissements non affiliés	Etat et autres organismes publics
Sensibilisation aux risques professionnels	X	X	Prestation complémentaire	
Conseil en prévention et santé au travail: Conseil (téléphonique, par courriel), Veille réglementaire Accès aux documents d'information : fiches techniques ; modèles de documents, Lettre des acteurs en santé au travail, Journée de sensibilisation sur le territoire, commission maintien dans l'emploi, webinaires...	X	X	X	X
Animation de réseaux Prévention et Santé au Travail	X	X	X	X
Accompagnement de projets en prévention et santé au travail	X	Prestation complémentaire		
Accompagnement à la création, la rédaction du DU et à l'élaboration du plan d'action du DU/EvRP	X	Prestation complémentaire		
Accompagnement à la mise à jour du Document Unique	X	Prestation complémentaire		
Diagnostic des RPS et accompagnement au plan d'action	X	Prestation complémentaire		

Prestations	Collectivités et établissements affiliés jusqu'à 10 agents	Collectivités et établissements affiliés de 11 agents et plus	Collectivités et établissements non affiliés	Etat et autres organismes publics
Participation d'un membre de l'équipe pluridisciplinaire, en qualité d'expert aux Comités Sociaux Territoriaux ou Formations Spécialisées	X	Inclus CST placé près le CDG	Prestation complémentaire	
Gestion des situations individuelles ou collectives suite à une agression ou à un évènement traumatique	X	X	Prestation complémentaire	
Accompagnement individuel d'agents en souffrance au travail (3 séances 1h),	X	X	Prestation complémentaire	
Intermédiation dans le milieu professionnel*	X	Prestation complémentaire		
Analyse des pratiques professionnelles par groupe pour des publics dont les métiers sont à forts risques psycho-sociaux*	X	Prestation complémentaire		
Accompagnement social individualisé et orientations vers des organismes adaptés*	X	X	Prestation complémentaire	

*Prestations nouvelles à venir

- Toutes les prestations complémentaires feront l'objet d'une tarification sur la base de 380 € la demi-journée et 600 € la journée.
- Forfait annuel par agent pour le socle de base :
 - 65 € pour les collectivités et établissements affiliés
 - 97 € pour les collectivités et établissements non-affiliés
 - 112 € pour l'Etat et les autres organismes publics.
- Visite d'information et de prévention pour les agents saisonniers, forfait agent : 50 €.